

Lancement d'une nouvelle norme pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

L'Institut national de santé publique du Québec a lancé, aujourd'hui, en partenariat avec le Bureau de normalisation du Québec une nouvelle norme pour lutter contre les îlots de chaleur urbains par un meilleur aménagement des aires de stationnement.

Quel est le contexte de l'élaboration de la norme ?

La hausse de la température observée et projetée accentuera un problème déjà existant et connu, soit les îlots de chaleur urbains. Les grandes aires pavées (infrastructures routières, cours d'école, stationnement) sont généralement recouvertes de matériaux à faible albédo qui absorbent la majorité de l'énergie transmise par le rayonnement solaire. Lors de journées ensoleillées, ces surfaces peuvent atteindre des températures élevées et réchauffer significativement l'air ambiant. Dans les municipalités du Québec, les aires pavées comptent pour une proportion non négligeable du territoire. Certaines pratiques d'aménagement peuvent contribuer à contrer la formation de ces îlots de chaleur susceptibles de s'aggraver avec les changements climatiques.

Quel est l'objectif visé par la nouvelle norme ?

Développer un guide normatif visant à proposer un aménagement plus stratégique des aires de stationnement pour empêcher la formation d'îlots de chaleur, dans un objectif de protection de la santé publique et donner à travers le guide des renseignements, des lignes directrices et des recommandations pour améliorer la performance thermique d'une aire de stationnement afin d'en diminuer les effets d'îlots de chaleur urbains.

Quelle a été votre démarche ?

Nous avons développé un guide selon les procédures reconnues pour l'élaboration de documents normatifs. Dans un premier temps, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a formé un comité composé de représentants de différentes parties intéressées par l'aménagement des stationnements (gestionnaires de parcs auto, urbanistes, architectes du paysage, paysagistes, chercheurs, etc.). Ce comité de normalisation a préparé un document de base en début de démarche qu'il a retravaillé en sous-comités, par domaine d'expertise. Une fois la rédaction du guide complétée, le BNQ a soumis le document à une enquête publique pour obtenir les commentaires et les propositions des divers usagers et spécialistes interpellés par le sujet. Les commentaires reçus ont enfin été examinés par le comité afin de constituer la version finale du document.

Quelle est la stratégie utilisée ?

Le guide normatif présente les caractéristiques des îlots de chaleur et décrit la façon dont ils se forment. Il fait également état des facteurs qui aggravent ce phénomène. Il propose par la suite une approche d'aménagement stratégique visant à réduire l'effet d'îlot de chaleur généré par les aires de stationnement. Cette stratégie, qui s'arrime aux pratiques de développement durable du territoire, se décline de la manière suivante : réduire la superficie réservée aux aires de stationnement (y compris le nombre et la taille des cases de stationnement), végétaliser les aires de stationnement et les environ, d'abord en conservant les espaces verts existants puis en en créant de nouveaux, gérer les eaux de pluie sur le site en favorisant l'infiltration et en aménageant des zones d'accumulation des eaux de pluie et utiliser des matériaux ayant un indice de réflectance solaire (IRS) élevé ou à forte perméabilité.

Quels sont les résultats attendus ?

L'application des mesures de conception décrites contribuera significativement à réduire l'effet d'îlot de chaleur dans ces zones. Les documents normatifs, qui agissent comme des accélérateurs d'innovations, pourront être référencés par les municipalités dans leurs règlementations ou leurs appels d'offres. Finalement ce guide de conception normatif est le premier portant sur ces enjeux à être publié par un organisme de normalisation.

Position : Aménagement urbain, Espaces verts et milieux naturels

Mots-clés : Politiques et règlementation, Stationnement